



2021 *Projet* 2030

Stratégique

FRANCHIR LE CAP !

Mot d'un parent Président

L'association que j'ai l'honneur et le bonheur de présider, Les Papillons Blancs du Finistère, a vu le jour il y a 60 ans, sous l'impulsion de familles d'enfants en situation de handicap, dans un contexte social où tout était à faire dans leur accueil et la reconnaissance de leurs droits, puis dans un accompagnement digne. Cette absence d'Etat Providence a été le déclencheur de leur militantisme.

Notre singularité réside dans le fait que notre Association parentale est bicéphale. D'abord inscrite dans une gouvernance politique et dans un réseau, elle est aussi gestionnaire d'établissements et de services médico-sociaux. Les Papillons Blancs du Finistère fondent leurs actions et exercent leur mission sur le triptyque personnes accompagnées - familles - professionnels. Chacune de ces parties prenantes est légitime pour s'exprimer et agir dans des intérêts communs, celui de permettre le droit et l'accès au travail, au logement, à la santé, à l'éducation, à la scolarisation, aux votes républicains, etc...

Nos enfants ont grandi, notre Association aussi. Si nous avons toujours su nous adapter à notre environnement politique, technique, économique et social, en situant les personnes accompagnées au cœur de leur projet de vie, nous arrivons à nos limites d'un modèle éprouvé.

Les axes stratégiques du projet 2021-2030 ont été réfléchis afin de concilier les valeurs historiques de notre Association et les actions d'autres promoteurs du champ de la santé, du social et du médico-social, de l'Économie Sociale et Solidaire sur le territoire finistérien. Les perspectives envisagées par ses membres et leurs engagements tiennent compte de la transformation de l'offre de services, des fortes contraintes économiques, des politiques publiques et se réfèrent à des textes réglementaires nationaux et internationaux qui s'accordent sur un objectif commun : garantir à la personne handicapée la pleine jouissance de sa citoyenneté.

Ambitieux, pragmatique et certainement un peu utopique, ce projet a été envisagé pour franchir un Cap, celui de passer d'une action résiliente à une pleine émancipation des personnes accompagnées.

Ce projet stratégique est également destiné aux professionnels de notre Association à qui il donne des orientations précises pour éclairer leur action. En cela, il constituera donc naturellement la ligne directrice des projets de nos établissements et services.

En effet, nous ne devons pas oublier que notre seule mission est l'amélioration continue des conditions d'existence de la personne en situation de handicap intellectuel et/ou psychique, de sa famille, et que l'important n'est pas que nous donnions un sens à la vie de cette personne, mais que nous lui permettions de trouver elle-même, avec notre soutien, un sens à sa propre vie.

Il y a 60 ans, les fondateurs de notre Association s'étaient déjà fédérés autour d'un même combat : offrir un monde meilleur à leurs proches handicapés. En 2021, les Papillons Blancs du Finistère souhaitent poursuivre cet élan.

Adhérents, administrateurs ou élus, sympathisants, partenaires, professionnels, familles ou personnes accompagnées par les Papillons Blancs du Finistère, je NOUS souhaite la pleine réussite de ce projet stratégique et qu'il conserve sa vivacité tout au long de sa durée.

Jacques Philippe
Président



Sommaire

#1 : POINT DE DÉPART ET OBJECTIFS



- Une Histoire dans l'Histoire
- Notre Finalité : l'émancipation de tous
- Valeurs de l'action Associative
- Un manifeste politique et militant
- La valeur du trait d'union entre médico et social
- Le regard que nous portons sur le handicap

#2 : RENDRE LE MÉDICO-SOCIAL PLUS ORDINAIRE



- Spécialisation du médico-social et société inclusive : des Chemins qui doivent se croiser
- Le « prendre soin » au cœur de notre stratégie d'accompagnement
- Nos Pôles d'activités : un modèle d'organisation inclusive

#3 : PARTICIPATION CITOYENNE



- Entre Protection et Émancipation : Composer le parcours de vie d'une personne en situation de handicap
- Rendre effective la participation citoyenne des personnes accompagnées

#4 : ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



- Responsabilité sociétale
- Posture d'entrepreneur militant

#5 : RECHERCHE ET INNOVATION



- Traduire la donnée en levier prospectif
- Traduction opérationnelle



#1

PROJET STRATÉGIQUE 2021-2030

Point de départ et objectifs



Une Histoire dans l'Histoire

1975

La loi relative aux institutions sociales et médico-sociales régit les conditions de création, de financement, de formation et de statut du personnel des établissements du secteur.

La loi d'orientation en faveur des personnes handicapées, fixe le cadre juridique de l'action des pouvoirs publics : importance de la prévention et du dépistage, obligation éducative pour les enfants et adolescents handicapés, accès des personnes handicapées aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population, maintien des personnes handicapées chaque fois que possible dans un cadre ordinaire de travail et de vie.

1989

L'UNAPEI adopte à Brest, lors de son congrès annuel, la charte pour la dignité des personnes handicapées mentales : « La personne handicapée mentale est un citoyen à part entière de France, d'Europe et du Monde et elle bénéficie des Droits reconnus à la Personne Humaine ».

1961

Naissance des Papillons Blancs du Finistère, sous l'impulsion de Michel Garapin

Magistrat à Brest et père d'un enfant handicapé mental, Michel Garapin adhère au mouvement dès 1959. Deux ans plus tard, presque simultanément avec les démarches entreprises par des parents d'enfants handicapés mentaux dans les autres départements de Bretagne, il dépose les statuts de l'association Les Papillons Blancs du Finistère. Avec son épouse, ils commencent alors par recevoir de manière informelle des enfants porteurs de handicap dans leur salle à manger. En parallèle, Michel Garapin se sert de son réseau pour rallier à sa cause des personnalités brestoises.

1962-1974

Construction d'un réseau d'établissements pour les enfants et adolescents

En 1962, les Papillons Blancs du Finistère obtiennent le soutien de la municipalité et se voient remettre les clés d'un bâtiment, rue Matthieu Donnart, que l'association transforme l'année suivante en Centre médico-pédagogique pouvant accueillir 25 enfants. Plusieurs autres établissements de ce type, que l'on appellera par la suite Instituts Médico-Éducatif (IME), seront ensuite créés entre 1966 et 1974 à Brest et Concarneau. C'est également en 1974 que le futur CAMSP (Centre d'action médico-sociale précoce), ouvre ses portes pour accueillir les enfants porteurs de handicap mental dès leur plus jeune âge.



1999

Création par l'UNAPEI du pictogramme S3A pour signaler les lieux et service accessibles aux personnes en situation de handicap intellectuel.

2002

Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale présente plusieurs caractéristiques : respect de la dignité, de l'intégrité, de la vie privée, de l'intimité et de la sécurité de la personne, libre choix entre un accompagnement à domicile ou en établissement, accompagnement individualisé et de qualité dans le respect d'un consentement éclairé, confidentialité des données, accès à l'information, information sur ses droits fondamentaux et les voies de recours possibles, participation directe au projet d'accueil et d'accompagnement.

1976-1987

Création des CAT

A cette période l'Association entame une nouvelle étape de son développement : la création de CAT (Centre d'Aide par le Travail). En effet, il apparaît de plus en plus clairement à tous que les handicapés devenus adultes éprouvent le besoin d'avoir une activité valorisante, au niveau professionnel comme au niveau social. Au sein des CAT de Brest, Concarneau, Plonéour-Lanvern, ils seront en mesure d'être considérés par le monde qui les entoure...

1990-2001

Un réseau d'établissements pour accueillir les adultes

À la fin des années 80, les Papillons Blancs du Finistère ouvrent un foyer d'accueil à Ergué-Gabéric, à destination des adultes ne pouvant pas travailler en Centre d'aide par le travail (CAT). 4 autres foyers de vie de ce type ouvriront ensuite leurs portes à partir de 2001, à Brest, Quimper, Milizac puis Plogonnec. C'est également à cette époque que les SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) font leur apparition pour accompagner des enfants et adolescents de 0 à 20 ans, au début des années 90. Pour les Papillons Blancs du Finistère, elle se traduira par la création successive de trois SESSAD, 2 à Brest et 1 à Concarneau.

- Histoire du médico-social
- Histoire de l'UNAPEI
- Histoire des Papillons Blancs du Finistère



2002

Création de « Nous Aussi » association française des personnes en situation de handicap intellectuel.

Autodétermination... chantier en en cours... Un nouveau souffle pour tous !

2005

Loi n° 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Cette loi énonce le principe du droit à la compensation du handicap et de l'obligation de solidarité de l'ensemble de la société à l'égard des personnes handicapées. C'est autour du projet de vie formulé par chaque personne que la cité doit s'organiser pour le rendre possible.

Cette loi donne la priorité au travail en milieu ordinaire, le droit à l'école, généralise le principe d'accessibilité, crée les MDPH.

2010

Une MAPHA pour accueillir les travailleurs d'ESAT à la retraite

En 2010, pour accueillir les travailleurs d'ESAT (établissement et service d'aide par le travail, nouveau nom des CAT) qui arrivent à l'âge de la retraite, les Papillons Blancs du Finistère créent à Saint-Yvi la première MAPHA (Maison d'accueil pour personnes handicapées âgées).

2014

Création de la marque esatéo

Cette marque vise à valoriser l'ensemble des prestations et des produits réalisés en ESAT et proposés aux particuliers, aux collectivités et aux entreprises. Cette identité permet aux travailleurs en situation de handicap d'être valorisés en tant que professionnels pour la qualité du travail effectué, sans stigmatisation. L'année suivante, en 2015, la marque rejoint le réseau « Produit en Bretagne ».

- Histoire du médico-social
- Histoire de l'UNAPEI
- Histoire des Papillons Blancs du Finistère

2009

La France ratifie la convention relative aux Droits des Personnes Handicapées de l'ONU qui affirme dans son article 4 que « Les États s'engagent à garantir et promouvoir le plein exercice de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales de toutes les personnes handicapées sans discrimination d'aucune sorte fondée sur le handicap et s'engagent, à ce titre, à adopter toutes les mesures appropriées d'ordre législatif, administratif ou autre pour mettre en œuvre les droits reconnus dans cette convention ».



2009

Lancement par l'UNAPEI et Nous Aussi de la méthode « Facile à Lire et à Comprendre » FALC.

2019

Le droit de vote pour les majeurs sous tutelle est décrété : toutes les personnes en situation de handicap peuvent désormais voter.

2018

Création des pôles d'activités

Afin de donner de la visibilité et de la lisibilité à ses actions, l'Association a voté fin 2018 la réorganisation de ses établissements et services en pôles d'activités. Ainsi, la personne en situation de handicap n'est plus seulement accompagnée selon une logique d'établissement qui reste rattachée à une logique d'agrément, mais plus selon une logique de parcours. Les besoins en santé, en soins, en formation, en travail, en éducation, en scolarisation, en habitat et en vie sociale sont considérés comme essentiels. Les professionnels apportent ainsi des réponses à la fois spécifiques et globales en gardant à l'esprit la transversalité et la complémentarité des offres de service.

2021

60 ans d'existence

Les Papillons Blancs du Finistère accompagnent 1.650 personnes en situation de handicap mental au sein de 62 sites, établissements et services sur le département, encadrés par 1.000 professionnels, grâce à un budget annuel dépassant les 54 millions d'euros. La marque esatéo évolue et devient esatco Finistère. Ouverture du premier restaurant grand public.



Notre Finalité : l'émancipation de tous

L'émancipation consiste en l'affranchissement de représentations négatives, de discriminations.

L'émancipation s'appuie sur une approche basée sur la reconnaissance et l'effectivité des Droits.

L'émancipation c'est un mouvement, vers l'exercice plein et entier de sa citoyenneté.

C'est ainsi que nous définissons l'émancipation.

Si l'association Les Papillons Blancs du Finistère accueille et accompagne avant tout des citoyennes et des citoyens, sa volonté est de reconnaître les personnes vulnérables comme les acteurs de leur vie tout en considérant bien évidemment leurs demandes et leurs besoins spécifiques. Pour autant, nous croyons que ces spécificités ne sont pas inhérentes à la personne elle-même. Ainsi, son action s'attache à modifier les environnements dans lesquels les personnes accompagnées vivent et évoluent afin de leur garantir une égalité des droits et des chances. Nous nous appuyons pour cela sur le processus d'émancipation. A travers ce dernier, **nous revendiquons le droit à l'accessibilité à Tout pour Tous.**

In fine, nous considérons que toute partie prenante de l'Association (familles, personnes accompagnées, professionnels) a le droit de s'émanciper !

Ce que nous entendons par citoyenneté : La citoyenneté est le fait pour un individu d'être reconnu officiellement comme citoyen, c'est-à-dire membre d'une ville, d'un État...

“

« Faire valoir sa liberté d'être et de penser »

”



Les Valeurs de l'Action Associative



Justice sociale

Pour Nous :

C'est se donner la possibilité et le temps de comprendre.

C'est se mobiliser pour faire des droits et des devoirs du citoyen, un tremplin pour une vie libre, responsable et équitable.

C'est tendre vers une société humaine.



Résilience

Pour Nous :

C'est un cheminement associatif pour avancer.

C'est dépasser ensemble des obstacles.



Valorisation

Pour Nous :

C'est mettre en lumière des environnements, des compétences, des qualités.

C'est être bienveillant, à l'écoute, empathique et confiant.

C'est affirmer ce que chacun est.



Innovation sociale

Pour Nous :

C'est répondre à des besoins non satisfaits par des réponses nouvelles.

C'est faire un pas de côté sur nos habitudes et nos fonctionnements.

C'est amener à changer les représentations sur le handicap.



Savoir être coopératif

Pour Nous :

C'est construire à plusieurs,
au service des personnes en situation de handicap.

C'est cheminer avec d'autres en étant à l'écoute, curieux et respectueux.

C'est connaître et reconnaître l'autre dans ses différences.



Individualité collective

Pour Nous :

C'est respecter l'identité, la singularité et l'expression de chacun,
en l'intégrant à Notre Cadre collectif qui est le Projet de l'Association.

C'est permettre à tous de mener son projet de vie, son projet personnalisé,
son projet professionnel.



Un manifeste politique et militant

Les associations du médico-social, sont devenues ces vingt dernières années les maîtres d'œuvre des politiques sociales, s'exprimant principalement en gestionnaires d'établissements. Notre Association, dans la droite ligne de son adhésion au mouvement UNAPEI, exprime sa double mission en plaçant l'engagement politique à son premier rang. La militance et la gestion sont deux faces du Conseil d'Administration.

L'enjeu qui se présente à nous est de rassembler toutes les forces pour poursuivre ce chemin de l'engagement qui constitue notre ADN, et de continuer à participer au tracé du sillon d'une société inclusive : soins, scolarité, formation, emploi, habitat, vie sociale. Cette particularité place l'association Les Papillons Blancs du Finistère comme un acteur des politiques publiques territoriales.

“

« Réfléchir et agir ensemble »

”

Sens du militantisme et de l'engagement

Depuis 60 ans, nous agissons avec force et conviction dans l'intérêt des personnes dites vulnérables, de leurs familles, de leurs amis. Cet engagement, d'abord seulement bénévole, puis professionnel et bénévole, perdure en se transformant à partir de la volonté politique de rendre effectif les droits des personnes en situation de handicap, et de répondre à leurs besoins.

L'association Les Papillons Blancs du Finistère continue d'agir auprès des élus locaux, départementaux et régionaux, et s'appuie sur le plaidoyer de la tête de réseau pour irradier à un niveau national, et même auprès de l'Union européenne. Le combat politique est que tous les projets de vie des personnes en situation de handicap intellectuel et/ou psychique soient pleinement reconnus et que leurs droits soient respectés.

Cette volonté affichée et affirmée d'une même société pour tous, nous donne l'ambition d'être représenté dans toutes les instances publiques officielles et dans les réseaux professionnels de nos pôles d'activités.

“

*« Nous sommes aussi une force politique,
un interlocuteur du débat public »*

”

La valeur du trait d'union entre médico et social

Parce que la question du lien social fait partie de notre ADN associatif, et que ce lien a permis de faire bouger les représentations sociales en matière de handicap, parce que la représentation du handicap et la prise en charge holistique portée par le monde sanitaire cohabitent, parce que se concentrer sur le trouble ou la maladie déplace les curseurs sur des réponses hospitalo-centrées ne permettant plus au secteur médico-social d'assumer son rôle dans le parcours de vie et de soins des personnes, parce que nous considérons le secteur médico-social comme légitime pour participer à la pleine réalisation des projets de vie des personnes vulnérables ;

Nous militons, sous l'égide de notre mouvement national, pour un rééquilibrage des normes entre les composantes de notre Système de Santé.

Nous assumons notre rôle de passeur entre des univers qui doivent se (re) connecter. De la dimension sociale à la dimension sanitaire, nous invitons tous ces acteurs à nous suivre et à partager notre regard sur les personnes dites vulnérables : des citoyennes et des citoyens avant tout.

Le regard que nous portons sur le handicap

Toute la politique de l'Association est incarnée par le regard que nous portons sur la SITUATION de handicap. En effet, notre regard ne se centre pas uniquement sur la maladie, le trouble fonctionnel, le trouble psychique, qui sont des facteurs individuels, propres à la personne.

Notre approche se veut être résolument environnementale. Nous souhaitons intervenir avant tout sur les freins qui viennent entraver l'accès aux droits fondamentaux et à la participation sociale des personnes accompagnées.

Nous souhaitons donc nous appuyer sur un modèle de développement humain, qui dans un combat pour toujours plus de justice sociale, met en lumière la responsabilité collective dans ce qui fait situation de handicap.

“

« Le handicap ne peut être un handicap »

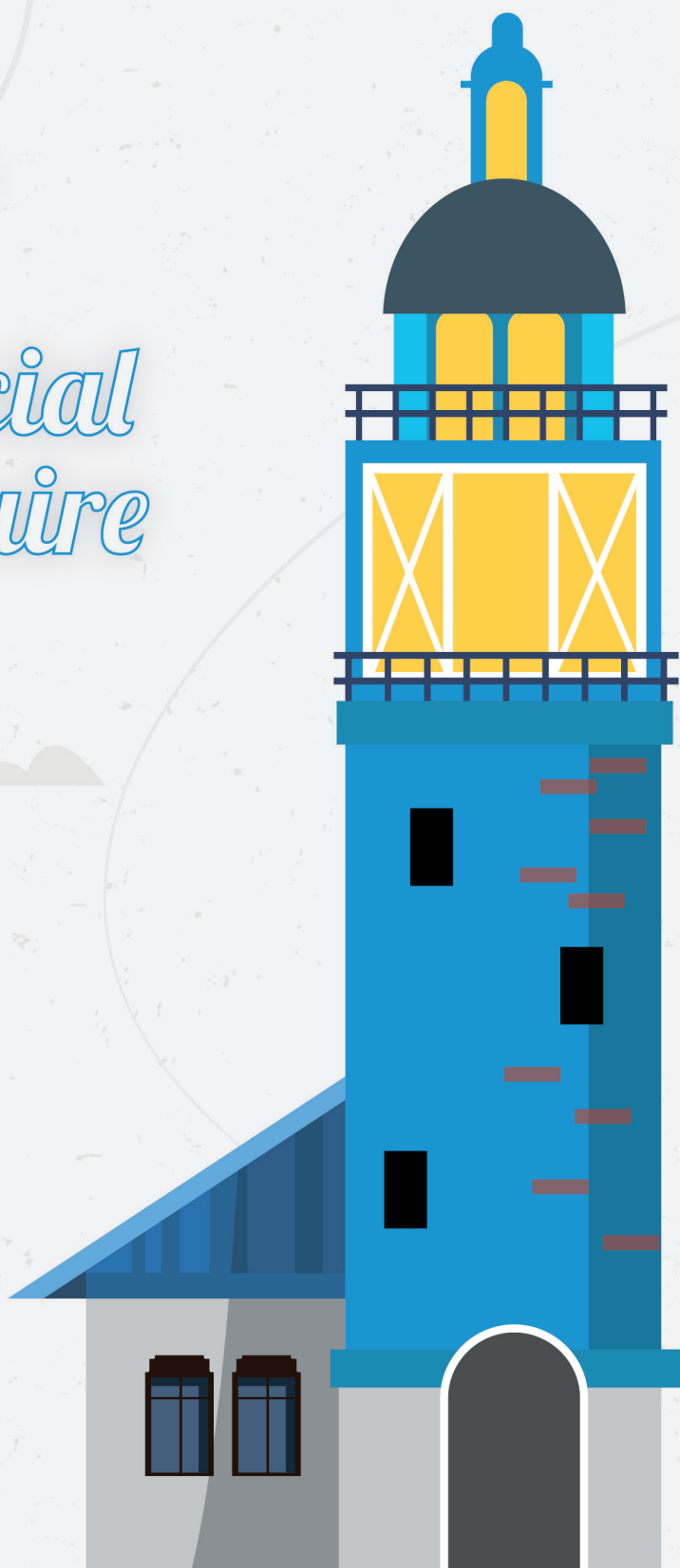
Stephen Hawking

”

#2

PROJET STRATÉGIQUE 2021-2030

*Rendre le
médico-social
plus ordinaire*



Spécialisation du médico-social et société inclusive : des Chemins qui doivent se croiser

« Inscrire des expertises spécialisées en dehors des institutions »

Le processus inclusif implique un changement de façon de penser qui nous amène à voir l'institution autrement qu'un espace protégé.

Les espaces (socio-économiques, culturels, éducatifs, etc.) de la cité nécessitent d'être pensés avec les acteurs du médico-social afin de ne pas engendrer de la vulnérabilité.

Nous sommes convaincus que les professionnels du médico-social et les personnes accompagnées ont un rôle à jouer dans l'adaptation de la société grâce à de l'expertise d'usage et de l'expertise spécialisée.

L'enjeu est fort dans la création des passerelles entre monde protégé et monde ordinaire qui n'est pas encore à ce jour organisé et qui ne sait pas comment vivre avec des personnes dites différentes et stigmatisées.

« Inscrire l'ordinaire dans les institutions... »

Il est ainsi probable qu'une fois que nous arrêterons de nommer « institutions » les lieux dans lesquels les personnes sont accueillies et accompagnées tout prendra une autre dimension dans les représentations collectives. Aussi, nous pourrions penser qu'on va à l'école, au travail, comme tout à chacun, et qu'il n'y a pas de différence entre une école publique et un IME. Pourtant, gardons à l'esprit que le secteur médico-social s'est construit sur la base d'une spécialisation de l'accompagnement, et qu'à ce titre, si les mots évoluent pour retirer les connotations stigmatisantes, la réponse technique participe à donner du sens à l'action.

Une société inclusive n'est pas une société dans laquelle il n'existe pas de différences. C'est une société qui vit avec ses différences sans produire de handicap !

Notre engagement est donc là : identifier ce qui relève d'un accompagnement spécifique afin d'éviter la banalisation des situations de handicap pour les replacer dans des environnements ordinaires.

Le « prendre soin » au cœur de notre stratégie d'accompagnement

Le « prendre soin », aussi appelé « to care », est « l'activité générique qui comprend tout ce que nous faisons pour maintenir, perpétuer et réparer notre "monde", de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde comprend nos corps, nous-mêmes et notre environnement, tous éléments que nous cherchons à relier en un réseau complexe, en soutien à la vie » (Toward a Feminist Theory of Caring, Fisher, Tronto, 1990, p.40).»

Le « prendre soin » constitue ainsi notre modèle d'accompagnement puisqu'il conjugue d'une part une posture et une culture professionnelles partagées et d'autre part un mode relationnel symétrique et empathique vis-à-vis de la personne accompagnée.

Le « prendre soin », c'est donc cette posture d'accompagnement qui consiste à considérer la personne pour ce qu'elle est, pour ce qu'elle sait d'elle-même, pour ce qu'elle souhaite. C'est considérer la singularité de chacun dans son histoire de vie, ses valeurs, et dans ce qui donne sens à sa vie.

“

« Accompagner plutôt que conduire, afin de permettre à chacun d'être acteur de sa propre vie ! »

”

Nos Pôles d'activités : un modèle d'organisation inclusive

Tous les pôles d'activité de notre Association s'inscrivent et participent à un même objectif : promouvoir la santé au sens de la définition de l'OMS :

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Ces pôles visent à apporter des réponses dans la société ordinaire en articulant toutes les dimensions de la santé. Pour réaliser cette ambition, l'interconnaissance et la coopération comme leviers d'actions avec les entreprises, l'hôpital et les acteurs du soin, les bailleurs, les collectivités locales, l'Éducation Nationale, les acteurs de la culture, des loisirs, etc.

Qui sont ces pôles ?

- Un pôle Santé & Soins qui est un continuum avec le secteur sanitaire et permet des aller retours fluides et cohérents dans le cadre du parcours de vie des personnes accompagnées ;
- Un pôle Éducation & Scolarisation qui, en lien étroit avec l'Éducation Nationale, construit des programmes pédagogiques adaptés tout au long du parcours scolaire des enfants, adolescents et jeunes adultes ;
- Un pôle Habitat & Vie Sociale qui permet aux personnes accompagnées de réfléchir à son « chez soi » et de collaborer avec les partenaires habitat pour répondre aux enjeux du parcours de vie ;
- Un pôle Formation & Travail qui est capable de faire du métier un instrument de l'épanouissement de la personne grâce à une réflexion qui marie parcours d'acquisition des compétences et débouchés professionnels en lien avec les acteurs de l'entreprise.

“

« Des pôles, des plateformes, des dispositifs, des institutions, des établissements, des services, des classes, des ateliers : des espaces décloisonnés pour une fluidité des parcours de vie »

”

#3

PROJET STRATÉGIQUE 2021-2030

Participation Citoyenne



Citoyenneté et Qualité de Vie

En conférant à la personne en situation de handicap la possibilité de choisir son lieu de vie, les lois des années 2000 (2002-2 et 2005-102) ont initié un mouvement de reconnaissance de la citoyenneté pour tous les individus, qui trouve aujourd'hui son actualité dans l'accès au droit de vote pour les majeurs protégés.

La convention internationale des droits des personnes handicapées de 2007, ratifiée par la France en 2010, a inscrit cette perspective dans une conception de la personne qui impose un degré d'exigence supplémentaire. Quelques soient leurs difficultés, les personnes doivent pouvoir peser sur les choix qui déterminent la qualité de leur vie au quotidien où pour une temporalité plus longue.

“

« Le droit de vote de plein droit ! »

”

Entre Protection et Émancipation : Composer le parcours de vie d'une personne en situation de handicap

Si L'Association souhaite se décentrer d'une approche initialement conçue pour protéger, c'est pour inscrire ses actions en soutien d'une vie digne et émancipée dans les territoires. Ces actions décloisonnées et transversales, sont réfléchies et co-construites avec les personnes concernées et les partenaires.

Se centrer sur le projet de la personne, la considérer comme actrice, faciliter l'expression de ses désirs et co-évaluer ses besoins, mobiliser ses ressources individuelles et celles des établissements et services médico-sociaux : de vrais leviers d'autodétermination.

“

« L'autodétermination, c'est avant tout pouvoir se centrer sur ses désirs tout en restant attentif à ses besoins »

”

Rendre effective la participation citoyenne des personnes accompagnées

L'Association souhaite participer à la modification des représentations collectives et sociales sur ce qui fait situation de handicap. Elle agit sur ce qui empêche la pleine réalisation des habitudes de vie des personnes. Pour cela elle met en lumière les freins à une société inclusive et continue à militer pour que toutes les sphères de la société lèvent ces obstacles.

C'est en changeant les représentations collectives sur la différence et en faisant un pas de côté par rapport aux approches normatives que nous permettrons aux personnes concernées de changer leur regard vis à vis d'elles-mêmes, et de se sentir capable d'agir pour elles-mêmes.

L'accessibilité universelle comme principe d'actions : emploi, éducation, habitat, soins, loisirs, culture, sport, vie affective et sexuelle, les liens sociaux...

“

« Rien pour nous sans nous »

”



#4

PROJET STRATÉGIQUE 2021-2030

Economie Sociale et Solidaire



Un modèle peu ordinaire

Reconnue par la loi de juillet 2014, l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) regroupe un ensemble de structures – associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises à statut commercial – cherchant à concilier utilité sociale, solidarité, viabilité économique et gouvernance démocratique.

Notre Association assume une double responsabilité :

- **sociétale** : association d'intérêt général, porteuse de projets à impact social, elle tient un rôle prépondérant dans la cohésion sociale des territoires où elle agit (en milieu urbain et rural) ;
- **économique** : gestionnaire d'ESAT, employeur important du territoire Finistérien, gestionnaire d'un budget annuel conséquent, l'Association rayonne, de par ces dimensions sur la dynamique économique du territoire.

L'ambition du projet stratégique est aujourd'hui de participer à la communauté de valeurs du secteur de l'ESS, d'affirmer plus ouvertement cette appartenance, et de faire valoir celle-ci à un niveau dépassant la gestion d'équipements.

Cette ambition a pour objectif de valoriser notre modèle mixte et de faire poids au côté des acteurs de l'ESS.

Responsabilité sociale

Les Papillons Blancs du Finistère sont un acteur social et économique essentiel sur le département, ce qui leur donne une pleine responsabilité sociale.

L'Association souhaite mesurer et prendre en compte ses impacts dans une approche globale, interne et externe, en continuant à développer une politique sociale basée sur le respect du droit des personnes. Elle s'engage dans un projet de qualité de vie globale, dans une politique financière responsable, dans une réflexion éthique dans les relations d'affaires et dans une politique de développement durable (préservation de l'environnement, développement local et d'intérêt général).

Nous souhaitons développer une politique RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) qui donne du sens, et qui va bien au-delà des normes et certifications.

Aussi, en acteur de territoire responsable, notre politique RSO volontariste se traduit par un soutien aux porteurs de projets d'activité économique et/ou sociale inscrits sur les territoires et ayant besoin d'un facilitateur. Ce soutien est conditionné par une convergence mutuelle vers des valeurs humaines fortes et par le fait que ces activités répondent à un besoin pour les personnes en situation de handicap.

“

« Porteur de projets : Rencontrons nous ! »

”

Posture d'entrepreneur militant

Il y a 60 ans, Michel Garapin innovait en répondant à un besoin auquel la Société ne venait pas répondre, celui de reconnaître les personnes en situation de handicap comme des citoyens à part entière. Cette initiative créatrice, est à l'image du secteur associatif qui dans son ensemble a toujours été vecteur de nouvelles réponses sociétales.

Depuis les années 2000 de nouveaux cadres réglementaires sont venus structurer l'action médico-sociale. Ce sont notamment les guides de recommandations de bonnes pratiques professionnelles qui permettent de vérifier la qualité de l'accompagnement des personnes accompagnées à travers les réponses aux besoins et la prise en compte de leurs attentes. Cette approche très normative peut montrer ses limites en ce qu'elle cadre le champ de l'intervention sans véritablement permettre ou favoriser l'expérimentation.

Nous pensons que la voie qui pourra rendre le médico-social plus ordinaire, doit également passer par des chemins de traverse qui sont co-construits avec l'ensemble des acteurs, dont la personne vulnérable elle-même. C'est bien parce que les besoins des personnes évoluent que la société de demain ne ressemblera pas à celle des 60 années passées. Notre engagement est de faire évoluer les représentations sociales, pour que la transformation de notre secteur ne recrée pas une norme discriminative.

“

*« Evoluer, se transformer pour toujours
plus d'émancipation ! »*

”

#5

PROJET STRATÉGIQUE 2021-2030

Recherche et Innovation



Traduire la donnée en levier prospectif

Dans le secteur médico-social, un manque cruel de données quantitatives est à constater. Pour autant, ces données nous permettraient de comprendre les profils des publics que nous accompagnons, de mesurer l'impact de nos actions, d'être un instrument utile au pilotage des politiques publiques dans lesquelles nous sommes impliqués.

Les Papillons Blancs du Finistère souhaitent inscrire l'accès aux données, leur lisibilité et leur suivi comme un axe fondamental de leur stratégie.

C'est à partir de ces données que nous pourrions innover en proposant de nouvelles réponses, de nouveaux services aux besoins repérés.

Cette innovation peut se traduire par l'articulation entre l'élaboration concertée d'une démarche pluri-professionnelle, de sa mise en oeuvre qui tient compte de l'expertise des personnes accompagnées et des logiques professionnelles et institutionnelles. La notion d'innovation met en lumière le nécessaire changement des règles du jeu qu'engendre la convergence des trajectoires de l'univers spécialisé et de l'univers ordinaire.

“

*« et si on sortait de nos cadres
pour répondre aux besoins ? »*

”

Traduction opérationnelle

Passage en dispositif, comité d'éthique, club des Présidents de CVS, Human Lab (espace d'intelligence collective), démarche de mesure d'impact social, RSO, partenariats et coopération, partenariat universitaire, accueil de stagiaires du secteur sanitaire, communication, approche du domicile... Appui sur des outils d'observation comme l'instrument Handidonnées...

Des traductions opérationnelles devront être planifiées dans le projet associatif.

Comment ce projet est-il né ?

Depuis décembre 2019, toutes les parties prenantes de l'Association ont été mobilisées pour réfléchir à ce projet.

Merci aux administrateurs du Comité de Pilotage pour leurs prises de positions, leurs avis, leurs conseils, leurs critiques tout au long de la démarche d'élaboration.

Merci aux Présidents de CVS, représentants des personnes accompagnées, professionnels pour leur participation à la construction des valeurs de l'action.

Merci au Président de l'Association pour son engagement sans faille dans cette démarche projet.

Merci au Directeur Général de l'Association pour avoir partagé sa connaissance et sa vision du champ de l'intervention sociale.

Merci aux chargés de projets pour leur conduite de l'ingénierie et leur travail d'écriture de ce document. Cet écrit est un concentré des fruits de ces échanges. Nous souhaitons ici vivement les remercier d'avoir su jongler entre les demandes institutionnelles, les activités de chacun, professionnelle et bénévole, et l'investissement dans l'élaboration.

Remerciements au CREAL de Bretagne pour son accompagnement et son expertise des politiques publiques.

Ce document c'est aussi le fruit de 50 h de réunion de pilotage, de cadrage, de co-construction, de débats libres et ouverts... 500 courriels échangés, 100 pages de brouillons

Ce Projet Stratégique, vient signifier notre combat pour une société pour tous et avec tous les citoyens. Ces engagements politiques seront les nôtres pour les dix années à venir. Leur traduction opérationnelle sera détaillée dans un projet associatif 2022-2027.

Les
Papillons
Blancs
du Finistère

SERVICE COMMUNICATION  LES PAPILLONS BLANCS DU FINISTÈRE.

Les Papillons Blancs du Finistère

 02 98 01 22 66  directiongenerale@papillonsblancs29.fr

www.papillonsblancs29.fr